

<https://www.pressegauche.org/Des-essentiELLEs-dans-l-ombre-FNEEQ-CSN>



Des essentiELLEs dans l'ombre (FNEEQ-CSN)

- Communiqués -



Date de mise en ligne : mardi 16 juin 2020

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 16 juin 2020 - C'est sous le thème « Des essentiELLEs dans l'ombre » que la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) et le Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN) lancent cette semaine une campagne de sensibilisation pour appuyer les animatrices de francisation et les agentes d'intégration des immigrant-es des cégeps de Saint-Laurent et Bois-de-Boulogne. Bien qu'étant employées par des établissements publics d'enseignement, ces femmes n'ont pas droit aux mêmes conditions de travail que leurs collègues. Leurs fonctions sont méconnues bien qu'elles soient essentielles pour l'intégration des immigrantes et des immigrants à la société québécoise.

Cette campagne qui se poursuivra à l'automne vise aussi à appuyer ces femmes qui se battent depuis plus de douze mois pour obtenir le respect et leur première convention collective. Malgré la présence d'un conciliateur du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, on dénote très peu d'avancées significatives à la table de négociation.

« Ces femmes se dévouent pour aider les néo-Québécoises et les néo-Québécois à sortir de la précarité alors qu'elles-mêmes se trouvent dans une situation fragile, sans aucune reconnaissance de leur précieux apport à la société. L'intégration et la francisation des personnes immigrantes sont pourtant déterminantes pour le développement du Québec. », souligne Dominique Daigneault, présidente du CCMM-CSN.

Alors que les autres salarié-es de ces cégeps relèvent du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, les animatrices de francisation et les agentes d'intégration sont rattachées au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. « Leurs conditions de travail sont toutefois négociées avec le Comité patronal de négociation des Collèges qui refuse jusqu'ici de leur accorder les mêmes conditions de travail qu'il a pourtant consenties aux autres employé-es de ces collèges. Est-ce que le ministre Simon Jolin-Barrette s'oppose à l'équité pour ces travailleuses qui favorisent et oeuvrent à l'apprentissage du français et facilitent l'inclusion des immigrantes et des immigrants », questionne Caroline Quesnel, présidente de la FNEEQ-CSN.

Rappelons que le gouvernement provincial exige la réussite d'un examen de français comme préalable à l'obtention du Certificat de sélection du Québec. Depuis le début de la pandémie, sans aucun répit, les animatrices de francisation et les agentes d'intégration ont poursuivi leurs activités en ligne supportant aussi les immigrantes et les immigrants dans la compréhension des directives de la santé publique.